LE P'TIT MUNICIPAL DE CHÂTEAUROUX-LES-ALPES



L'INFORMATION BIMESTRIELLE DE LA COMMUNE

NOVEMBRE 2023. NUMÉRO 3 - CONTACT : 0492432204 - CONTACT@CHATEAUROUX-LES-ALPES.COM

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 1er juin 2023

Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

- Demande de subvention pour l'école du Rabioux concernant un voyage scolaire. Deux classes projettent de partir deux nuits au refuge du Pré de la Chaumette dans la vallée de Champoléon : le conseil municipal participe financièrement à ce voyage.
- Création d'un emploi non permanent pour un accroissent saisonnier d'activité au sein du service technique pour l'été 2023.
- Coupe affouagère, le maire précise qu'il y a déjà environ 90 stères de réservées cette année.
- La Communauté de Communes de Serre Ponçon augmente la prise en charge de la contribution SDIS, passant de 50% à 75%.

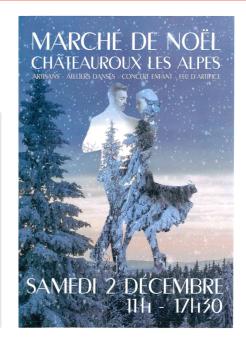
Pour chaque conseil, un compte rendu complet est disponible sur le site internet

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE LUNDI 31 JUILLET 2023

- Demande de subvention pour la voirie : deux tranches de travaux sont prévues.
- Subvention complémentaire demandée au département pour les travaux de voirie communale.
- Concernant les tarifs 2023/2024 : restaurant scolaire et garderie méridienne : la commission a souhaité maintenir la tarification se référent aux revenus des ménages.
- Renouvellement des emplois non permanents du pôle scolaire concernant la cantinière et les 3 agents techniques.
- Modifications statuts SyMEnergie 05 : il appartient à chacune des communes adhérentes de se prononcer sur ces modifications.

L'AGENDA

- Samedi 25 Novembre 18h30 : cérémonie de la Sainte Barbe - caserne des pompiers
- Samedi 2 décembre à partir de 11h : Marché de Noël -Place du village. Artisans, ateliers, spectacle enfants et feu d'artifice sont au programme de cette journée



Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 5 octobre 2023

- Dans le cadre du projet de l'école communale du Rabioux et sous l'accompagnement de l'association des Communes forestières , le conseil municipal autorise l'accueil « d'une forêt pédagogique » sur deux parcelles de la forêt communale.
- La commune étant adhérente au Territoire d'Energie 05, il convient de modifier la convention définissant les modalités de participation financière aux investissements pour le programme de sécurisation du « Poste Saint Claude ».
- Déneigement Saint Marcellin et Saint Alban : des conventions définissant les modalités de déneigement sont rédigées pour la saison hivernale à venir.
- Viabilité hivernale : afin d'améliorer le niveau de service il est nécessaire de faire exécuter par un tiers les travaux de déneigement afin de renforcer les prestations réalisées par les services municipaux.

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 30 octobre 2023

- La commune demande au Département une subvention pour la création d'un plateau sportif.
- Avenant au bail pastoral ovins entre la commune et le groupement pastoral.
- Une convention de pâturage est établie entre l'ONF et le groupement pastoral ovins sur les parcelles relevant du régime forestier.

BON À SAVOIR

Une Enquête publique relative au projet de construction et d'exploitation d'une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Rabioux se déroulera en Mairie de Châteauroux-les-Alpes du mardi 14 novembre 2023 au vendredi 15 décembre, dont le Groupement d'Intérêts Economique (GIE) Energie Châteauroux-les-Alpes est le porteur de projet.

Une première réunion publique est organisée dans le cadre de l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) de Serre-Ponçon : document de planification qui définit les

planification qui définit le grandes orientations d'aménagement à l'échelle de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (17 communes) à horizon 20 ans. Elle se tiendra le

Mardi 28 novembre A 18h00

Grande salle de la Manutention à Embrun

CHANGEMENT D'ADRESSE - LISTES ÉLECTORALES

Suite à l'adressage effectué sur la commune et afin de mettre à jour les données électorales, nous remercions les personnes qui ne se manifestent que rarement dans nos locaux, de bien vouloir nous faire connaître leur adresse exacte.

Privilégiez le mail.

DÉNEIGEMENT

Afin que les services techniques puissent déneiger efficacement les voies communales, chacun doit déplacer son véhicule, les jours de neige. De plus, les routes n'étant pas larges... pensez à tailler vos haies avant l'hiver...

